

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Élus : 19
En fonction : 19
Présents : 18

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 février 2026.

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Alain BIETH - M. Stewe FUHRMANN - Mme Florence GUTH
M. Jean-Luc GWISS - Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG
- M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN
Mme Anne-Sophie LEMMEL - M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER
Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER - Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- Mme Agnès KAMMERRER avec pouvoir à M. Eric MULLER

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

5. SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) POUR 2026.

Rapporteur : M. Jeannot KLEIN

En 2025 le CCAS a été doté d'un montant de 12 000,00 € inscrit, en dépenses, au compte 657363 « Subventions de fonctionnement versées au CCAS » (section de fonctionnement).

Il convient de prendre en compte la vocation sociale du CCAS dans une optique plus globale et notamment en y incluant les actions sociales diverses.

Il a été décidé de confier le financement de la fête des aînés au CCAS et de le doter de fonds suffisants pour la réalisation de cette mission d'un montant de 10 000,00 € pour l'année 2026.

Il est demandé au Conseil municipal de valider le montant de la subvention précitée.

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,*

- **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 10 000,00 € au Centre Communal d'Action Sociale de Mommenheim au titre de l'année 2026 ;
- **DIT** que la présente subvention sera imputée au compte 657363 « Subventions de fonctionnement versées au CCAS »;
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Francis WOLF.



Le (la) secrétaire de séance,
M. Jeannot KLEIN,
Adjoint au maire.

